

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00489

Numéro SIREN : 483 641 692

Nom ou dénomination : A2I infra

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 9050

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée**

A2I infra

SARL au capital de 7 500 €

Siège social : 40 Avenue de Rompsay

17000 LA ROCHELLE

RCS Le Rochelle 483 641 692

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée**

A2I infra

SARL au capital de 7 500 €

Siège social : 40 Avenue de Rompsay

17000 LA ROCHELLE

RCS Le Rochelle 483 641 692

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée :

Votre société « A2I infra » a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée.

A ce jour, son capital s'élève à la somme de 7 500 € divisé en 750 parts sociales.

Une structure par actions paraissant mieux adaptée aux développements futurs, votre assemblée générale devra décider de cette transformation en société par actions simplifiée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables admises est au moins égal au montant du capital social.

Laurent JOUDON
Commissaire aux comptes
5 rue Joseph Meister - Poitiers

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et du montant des capitaux propres par rapport au capital social :

Nos contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels établis au 30 juin 2019 (avec en comparaison les comptes annuels du 30 juin 2018) qui peuvent se synthétiser comme suit :

BILAN en €			Compte de Résultat en €		
	30/06/2019 (12 mois)	30/06/2018 (12 mois)		30/06/2019 (12 mois)	30/06/2018 (12 mois)
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immo incorp.	150 277	151 094	Capital social	7 500	7 500
Immo corp.	28 549	38 004	Primes d'émission,...	0	0
Immo financ.	4 501	4 521	Réserves	314 058	330 608
Actif circulant			Résultat de l'exercice	142 996	63 450
Stock	39 460	40 742	Provision pour risques	35 584	42 393
Créances clients	222 654	146 513	Dettes		
Autres créances	34 505	40 157	Dettes financ.	125 309	144 447
Disponibilités	402 568	413 725	Dettes frs	72 289	67 631
CCA	8 105	5 303	Dettes fisc et soc	145 244	128 659
TOTAL	890 619	840 059	Autres	47 639	55 371
			TOTAL	890 619	840 059
			Chiffre d'affaires	1 028 755	929 711
			Subv. d'exploitation	0	950
			Autres produits	47 198	1 193
			Achats de MP et autres approvisionnements	0	0
			Autres achats et charges externes	440 789	466 197
			Impôts et taxes	4 502	7 468
			Charges de personnel	424 046	378 371
			Dotations amort & provisions	14 495	64 212
			Autres charges	1	2 252
			Résultat d'exploitation	192 120	13 354
			Résultat financier	-1 031	-1 581
			Résultat exception.	-5 880	65 285
			Impôt sur bénéfices	42 213	13 608
			Résultat de l'exercice	142 996	63 450

On peut constater que les capitaux propres de votre société, compte tenu du résultat affecté du 30 juin 2018 et du résultat bénéficiaire des comptes annuels au 30 juin 2019 soit 142 996 €, sont supérieurs au montant du capital social de 7 500 €.

Nos contrôles s'appuient sur les documents et états comptables qui nous ont été communiqués par le cabinet Gest'Avenir, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession :

- la valeur des différents éléments Actif et Passif a été déterminée conformément aux principes comptables en vigueur.
- la détermination du résultat a été effectuée dans le respect des règles comptables applicables aux éléments entrant directement ou indirectement dans sa formation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et le montant des capitaux propres à la date des comptes annuels établis au 30 juin 2019 est au moins égal au montant du capital social.

Nos contrôles réalisés sur la période écoulée depuis le 1^{er} juillet 2019 n'ont rien révélé qui puisse avoir une incidence défavorable sur les éléments ci-dessus.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'avantages particuliers stipulés au profit des associés ou de tiers.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, appréciée à partir des comptes annuels établis au 30 juin 2019 et 2018, est la suivante :

- les comptes annuels établis au 30 juin 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres supérieurs au capital social, un chiffre d'affaires de 1 028 755 € supérieur avec les autres produits aux charges d'exploitation permettant de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire de 192 120 €. Avec le résultat financier et exceptionnel comptabilisé, le résultat comptable ressort bénéficiaire à 142 996 € ;
- la situation financière de cette structure n'appelle pas de remarque de notre part depuis le dernier exercice clos;

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'événements de nature à modifier cette appréciation depuis le 1^{er} juillet 2019.

Conclusion :

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Poitiers, le 30 octobre 2019

Pour la société AUDIT EXPERT
Laurent JOUDON
Commissaire aux Comptes et à la transformation
Inscrit près la Cour d'appel de Poitiers

